



## Changement de Ministre...

### A quand un changement de politique ?

La CGT-Culture a rencontré la nouvelle ministre de la culture et de la communication, Fleur Pellerin. Son arrivée à la tête du Ministère se fait dans un contexte d'instabilité politique et de crise économique et sociale majeure. Le gouvernement Valls 2, auquel appartient Fleur Pellerin, a annoncé le renforcement de la politique d'austérité que la CGT combat.

#### Un ministère abîmé

Cette rencontre a été l'occasion pour notre organisation de faire un état des lieux du Ministère et de mettre en avant les fortes attentes des personnels. La RGPP avec la suppression de 2000 emplois, la réduction du nombre de directions à trois et un secrétariat général a laissé un ministère exsangue en 2012. La politique d'Aurélie Filippetti s'est caractérisée par une baisse de moyens de près de 7 % et encore des centaines de suppressions d'emplois en administration centrale, dans les services déconcentrés comme dans les établissements. Le Ministère en sort affaibli une nouvelle fois et les carrières des personnels sont toujours autant sacrifiées.

Si la ministre n'a pas encore déterminé ses orientations après dix jours à la tête du Ministère, il n'en reste pas moins qu'elle a du pain sur la planche pour renforcer la place et le rôle du Ministère.

Après l'ère Sarkozy et sa révision générale des politiques publiques (RGPP), Aurélie Filippetti avait donc trouvé **un ministère très mal en point. Force est de constater que depuis 2012, la situation ne s'est franchement pas améliorée.**

Nous avons jugé utile de rappeler à la ministre que, si aujourd'hui **il existe encore un ministère de la culture de plein exercice, c'est grâce aux batailles menées par les personnels et leurs représentants dans l'unité.**

#### Pour la CGT Culture, les personnels doivent être la priorité de la ministre.

La CGT-Culture a fait la démonstration auprès d'Aurélie Filippetti que **les personnels de la Culture sont les plus mal lotis de la Fonction publique** en termes de carrière, rémunération et de régime indemnitaire mais aussi de précarité. La CGT exige des **plans de repyramidage**, notamment de la filière administrative, **l'instauration de corps à deux grades, d'exams professionnels, de concours** afin de débloquer les carrières des personnels ; la **revalorisation du régime indemnitaire** est aussi nécessaire. Les négociations sur la résorption de la précarité et la levée des dérogations dans certains établissements doivent être maintenues et aboutir à des **plans massifs de titularisation.**

Face à la **précarité toujours croissante**, nous demandons que Fleur Pellerin convoque rapidement un observatoire de la précarité et qu'elle le préside.

Alors que le gouvernement a fait le choix, dans la droite ligne de Sarkozy, **de geler le point d'indice jusqu'en 2017** et d'accentuer la « **réduction des enveloppes catégorielles** », la nouvelle ministre doit **repandre en priorité les engagements de sa prédécesseure.**

Nous avons alerté la ministre sur les **conditions de travail des personnels qui se sont particulièrement dégradées** au fil des années et des réorganisations imposées. Nous avons aussi souligné que **les pénibilités sont nombreuses au sein du Ministère et que la souffrance au travail est un mal bien réelle.** Dans ces conditions, nous considérons que la ministre devrait être présente au prochain CHSCT Ministériel.

## **Entre réformes attendues et réformes combattues**

Nous avons aussi largement évoqué avec la ministre **l'affaiblissement des missions et de l'autorité ministérielle depuis les restructurations de la RGPP et la MAP**. L'existence de quatre vingt-deux établissements publics et la multiplicité des statuts des personnels dans un petit ministère n'aident aucunement à renforcer la cohérence et la lisibilité des politiques publiques. La tutelle sur ces multitudes d'établissements reste une difficulté en soi.

Aurélié Filippetti pour le ministère de la Culture et Maryse Lebranchu, pour la Fonction publique, avaient pris des engagements sur la **levée de dérogation des établissements** ; nous attendons de la nouvelle ministre qu'elle reprenne à son compte les précédents engagements y compris pour les établissements dérogatoires de par la loi, le CNC et l'INRAP.

La **réforme territoriale** votée cet été avec le maintien de seulement **treize régions** suscite de vives et légitimes inquiétudes. Si la CGT conteste cette réforme sur le fond, pour les DRAC telles qu'elles existent aujourd'hui et leurs personnels, **il est hors de question d'accepter des transferts et des déménagements**. La présence du ministère dans les territoires est primordiale pour l'exercice des missions, la solidarité avec les collectivités territoriales, l'accès à la culture de l'ensemble de la population et, *in fine*, **la lutte contre les inégalités culturelles**.

Dans un contexte de repli identitaire, de montée des extrémismes et du populisme, **le rôle et la place du Ministère de la culture sont fondamentaux dans la construction des solidarités** y compris territoriales, de l'émancipation humaine, de la cohésion sociale et du vivre-ensemble. L'existence des DRAC doit être maintenue sur l'ensemble du territoire et les personnels ne doivent pas être soumis à des réorganisations à n'en plus finir sous couvert de modernisation et de simplification.

### **Les DRAC, c'est le ministère de la Culture en régions !**

**L'ouverture 7j/7 des musées** a été évoquée tant du point de vue du déficit de dialogue social au Ministère (information par voie de presse) que par les lourdes implications que cela soulève. **La ministre a évoqué l'amélioration des conditions d'accueil des publics et a précisé que l'expérimentation des 7j/7 serait tentée pour établir un bilan avant généralisation ou non du dispositif**. Pour la CGT, la culture doit faire sens et ne peut se résumer à une augmentation sans cesse croissante de la fréquentation.

**La ministre se doit avant tout de défendre le service public culturel** ; **l'archéologie préventive** est à ce titre emblématique. La marchandisation de l'archéologie préventive engendre une concurrence féroce où les dumpings social et scientifique prennent le pas sur les missions fondamentales et sur la sauvegarde du patrimoine. Malgré un constat plus qu'alarmant - acté par la tutelle - qui démontre la faillite d'un système, aucune volonté n'est affirmée par le Ministère pour le modifier en profondeur.

En outre, nous avons indiqué à la ministre que les autres **réseaux structurants du Ministère**, très souvent dégradés, **nécessitent des efforts de consolidation**. Nous avons ainsi parlé, entre autres, des archives, de l'enseignement supérieur culture et de la recherche, des bibliothèques, des monuments nationaux, des musées dans leur ensemble, du cinéma... La question immobilière, particulièrement sensible aussi, a été évoquée.

**Nous n'attendons pas de Fleur Pellerin de nouvelles promesses mais des actes qui renforcent le Ministère et le protège, lui et ses personnels, contre les mauvais coups.**

**Le 16 septembre au comité technique ministériel, des réponses s'imposent !**

**Les ministres changent, les politiques doivent également changer !**

Paris, le 10 septembre 2014